



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 8 juillet 2014 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière et greffière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire, l'assemblée est reconnue valablement constituée.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

257-2014- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre, et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en déplaçant la section « Urbanisme et émission des permis » après la présentation des états financiers 2013, et tout en considérant un varia ouvert.

HOMMAGE POSTHUM

- Hommage à monsieur Normand Cournoyer, décédé le 24 juin 2014, pour son implication dans le Symposium des Arts de Danville
- Mise sur pied du prix Pierre-Grimard et cérémonie hommage qui aura lieu le 22 août 2014

BONS COUPS DES CITOYENS

- **Louis-Olivier Auger** - Lors de la campagne de sécurité dans le transport scolaire, la CSS a lancé un concours de dessins qui s'adressait aux élèves du primaire. Au terme de ce concours, 12 dessins ont été choisis pour illustrer un calendrier scolaire 2014-2015. Les élèves gagnants ont reçu leur prix (un laminé de leur dessin, un toutou Bubusse et un sac à dos) le mardi 17 juin lors du conseil des commissaires. Ce sont 17 écoles qui ont participé au concours et en tout, le service du transport scolaire a reçu 414 dessins.
- **Pompiers de Danville** – Un an après la tragédie du Lac-Mégantic, la Municipalité tient à souligner le dévouement de Francis Beauchemin, Matthieu Roy, Olivier Belisle et Jean-Nicolas Belisle, pompiers de la Ville de Danville, lesquels n'ont pas hésité à se rendre à Lac-Mégantic pour donner un coup de main dans la recherche de corps et la gestion de l'incendie. Nos pompiers ont par ailleurs aidé à retrouver le corps d'une personne décédée suite à la tragédie. Afin de souligner cette implication, la Ville de Lac-Mégantic a remis à la Municipalité un drapeau plié en triangle, signe de service rendu à la communauté. Le drapeau est remis par le maire au directeur du service incendie, monsieur Alain Roy, afin qu'il puisse être conservé à la caserne de Danville.

258-2014-Adoption du procès-verbal du 18 juin 2014

Il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé, et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 18 juin 2014 soit adopté tel que présenté.

ADMINISTRATION

259-2014-Dépôt des États financier 2013 :

Conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier, le rapport du vérificateur général transmis en vertu de l'article 107.14 et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3.

RÉALISATION 2013

Tenant compte du budget adopté pour l'année 2013, vous trouverez ici-bas les réalisations pour l'année financière 2013.

REVENUS	Budget 2013	RÉALISATION 2013
Revenus de taxes foncières	2 154 388	3 534 722
Autres revenus de taxes	1 271 944	
Revenus de source locale	827 914	1 012 699
En lieux de taxes	33 476	32 895
Transferts inconditionnels	467 900	1 078 555
Transf./subv. conditionnels	485 562	
Appropriation réserve	-----	
Appropriation de surplus	112 000	112 000
TOTAL	5 353 184	5 770 871
DEPENSES	Budget 2013	RÉALISATION 2013
Administration générale	659 297	870 931
Sécurité publique	629 625	658 500
Transport Routier	1 739 693	2 097 069
Hygiène du milieu	1 019 549	1 376 875
Aménagement & Urbanisme	292 506	341 974
Loisirs & Culture	440 107	473 687
Remboursement de la dette	294 345	123 652
Activités d'investissements	166 062	
TOTAL	5 241 184	5 942 688

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE : (171 817) \$

Le déficit constaté pour l'exercice 2013 s'explique de diverses façons. Premièrement, le départ de l'ancien directeur général a occasionné d'important frais au niveau de son remplacement. Par ailleurs, une indemnité de départ a également été versée à l'ancien directeur général suivant son départ, ce qui n'était évidemment pas budgété au début de l'année.

De plus, l'embauche de nouveau personnel aura également occasionné des dépenses supplémentaires en salaire. Bien qu'une partie de ces dépenses aient été budgétées, il était prévu d'engager à la mi-année alors que les embauches supplémentaires ont plutôt eu lieu au printemps.

Par ailleurs, l'embauche de personnel supplémentaire a nécessité l'achat de matériel informatique, ainsi qu'un réaménagement de l'hôtel de ville afin de créer des espaces de travail supplémentaire. De plus, le Conseil de ville est devenu un conseil sans papier à l'hiver 2013 et cela a nécessité l'achat de nouveaux ordinateurs.

<u>Dettes à long terme de la municipalité</u>	2013	2012
Obligations et billets en monnaie canadienne :	2 743 300\$	2 427 700\$
Gouvernement du Québec et ses entreprises :	10 184\$	17 990\$
Obligations découlant de contrats de location-acquisition :	11 258\$	
Autres :	465 780\$	498 540\$
TOTAL :	3 216 294\$	2 937 001\$

AUGMENTATION DE LA DETTE DE 9,5% POUR 2013.

AUTRES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Cueillette des matières résiduelles et des matières recyclables

Le 21 décembre 2011, la Ville a signé un contrat pour la cueillette des matières résiduelles et de matières recyclables pour une durée de trois ans. Le total des obligations de la ville totalise 584 824\$ (taxes incluses) et comprend les versements de 296 752\$ pour le prochain exercice.

Enfouissement des matières résiduelles

Le 25 octobre 2011, la Ville a signé un contrat pour l'enfouissement des matières résiduelles pour une durée de trois ans. Le tarif pour l'élimination des matières résiduelles au site d'enfouissement au cours du prochain exercice est de 75,88\$/tonne métrique (taxes incluses) et sera indexé au 1^{er} janvier de chacune des années subséquentes selon l'indice des prix à la consommation.

Droits carrières et sablières – Chemin des canadiens

Le 21 novembre 2011, la Ville a signé une entente avec la Municipalité de Saint-Claude pour le partage des sommes provenant de la perception des droits payables par l'exploitation de la carrière et sablière située sur le chemin des Canadiens, propriété de la société Sintra Inc. pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2011. La municipalité s'engage à remettre à la Municipalité de Saint-Claude du montant facturé à l'exploitant de la carrière et sablière, diminué de 15% pour les frais d'administration, une somme de 10% en guise de quote-part des droits perçus.

Cautionnement et garantie

La Ville a endossé un emprunt contracté par le « Centre récréatif d'Asbestos » pour un montant de 125 000\$. Au 31 décembre 2013, cet emprunt totalise 190 912\$. Il est impossible d'évaluer le montant que la ville pourrait devoir payer en cas de défaut du « Centre récréatif d'Asbestos ».

La Ville a également endossé un emprunt contracté par la « Corporation de Développement économique de Danville Inc. » pour un montant de 654 150\$. Au 31 décembre 2013, cet emprunt totalise 465 780\$. Il est impossible d'évaluer le montant que la ville pourrait devoir payer en cas de défaut de la « Corporation de développement économique de Danville Inc. »

Autres

Site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos

Réserve (coût de fermeture et poste de fermeture)

Un montant de 892 273 \$ est estimé comme réserve pour le coût de fermeture. Au 31 décembre 2013, l'organisme a déjà provisionné un montant de 420 030\$ pour la restauration de son site d'enfouissement. Cette provision a été effectuée en fonction des revenus tirés du site antérieurement au 31 décembre 2013 et elle sera comprise dans le 892 273\$. Il est impossible de déterminer les coûts totaux que devra payer l'organisme pour la restauration du site et si cette réserve financière s'avérait suffisante pour rencontrer ses obligations.

Cession de garantie

Le site d'enfouissement sanitaire régional d'Asbestos a cédé en garantie jusqu'à concurrence de 100 000\$ une partie de son compte d'épargne auprès d'une institution financière afin de garantir le paiement des dépenses nécessaires à l'exécution des obligations auxquelles est tenu le Ministère du Développement durable, l'Environnement et des Parcs.

EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté :	284 288\$
Excédent de fonctionnement affecté :	879 518\$
Financement des investissements en cours	(574 958\$)
Investissement net dans les immobilisations et autres	8 972 729\$

TOTAL : **9 561 577\$**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ – ORGANISME CONTROLÉS

RÉSERVES FINANCIÈRES :

Terrains de tennis :	60 000\$
Patrimoine :	11 870\$
Ancien Shipton :	189 869\$
Collecte sélective/Étang :	396 097\$
Journal local :	664\$
TOTAL :	658 500\$

FONDS RÉSERVÉS :

Fonds de roulement :	5 953\$
Réfection et entretien voie publiques :	186 550\$
Solde disponible des règlements d'emprunt fermés :	28 515\$
TOTAL :	221 018\$

TOTAL DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS : 879 518\$

Suivant la présentation sommaire des données présentées dans les états financiers 2013 de la Municipalité, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que les états financier 2013 soient adoptés et que la directrice générale soit autorisée à les déposer au MAMROT.

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

260-2014-Adoption du premier projet de règlement intitulé « Amendement au règlement de zonage 359 : agrandissement de la zone A11 au détriment de la zone I12 » :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, appuyé par monsieur Patrick Satre, et adopté à l'unanimité que le projet de règlement 142-2014, 1^{ère} version, intitulé « Amendement au règlement de zonage 359 : agrandissement de la zone A11 au détriment de la zone I12 » tel que lu à haute voix à la présente assemblée soit adopté et que les avis publics requis par la Loi soient donnés en conséquence, dont l'avis public de consultation.

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Francine Poitras : Plainte relativement à la réglementation concernant le stationnement de véhicules lourds en zone résidentielle. Madame Poitras nous lit l'article 23 de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*, relatif à la circulation et au stationnement de véhicules lourds. Le directeur de l'urbanisme donne des explications relativement à son intervention afin d'interdire le stationnement de véhicules lourds en zone résidentielle. Monsieur le maire reporte le dossier à l'atelier de travail du mois d'août pour de plus amples discussions et analyse du dossier.

Monsieur Sylvio Boisvert : Monsieur Boisvert demande que le point des caméras de surveillance soit ajouté à l'ordre du jour. Monsieur le maire indique à monsieur Boisvert qu'il aura une réponse à sa question et demande à monsieur Dubois de donner plus d'information suivant la rencontre du Comité de sécurité publique qui a eu lieu la semaine dernière. Monsieur Dubois indique qu'aucun budget n'est prévu au niveau du ministère de la sécurité publique pour l'installation de caméras de sécurité dans les lieux publics. Monsieur Dubois indique que le financement de l'installation de caméras de sécurité pourrait être effectué par les commerçants du Carré de Danville, mais qu'il faudrait qu'il y ait une concertation entre ceux-ci afin que le Conseil ait de l'avant avec le dossier. Le Maire ajoute que la réponse du Conseil lors de la dernière Assemblée n'était pas à l'effet que la Municipalité n'avait pas d'argent pour cela, mais que dans le budget 2014, cela n'était pas prévu et qu'il fallait travailler le dossier afin de trouver du financement. Par ailleurs, il faut aussi considérer que le Carré n'est pas le seul endroit où il y a des problèmes de vandalismes dans la Municipalité et il faut se demander si l'installation de caméras de surveillance est la meilleure solution. Monsieur Dubois explique également que la SQ n'est pas d'avis que l'installation de caméras de surveillance au Carré est nécessaire pour le moment et qu'il faudrait plutôt axer sur l'accroissement de la surveillance policière sur le territoire.

Monsieur Dubois fait un retour sur l'intervention de monsieur Lafrance lors de la dernière Assemblée. Il semble que l'intervention sur le territoire de la Ville de Danville ait été plus longue car les voitures de la SQ étaient occupées relativement à un appel pour de l'alcool au volant.

Monsieur Yvon Lafrance : chemin Grandmont. Il est venu lors de la dernière Assemblée afin de demander que des travaux soient effectués sur le chemin Grandmont. Il constate qu'en date d'aujourd'hui, aucune intervention n'a eu lieu. La semaine dernière, monsieur Lafrance a été victime d'un vol sur sa terre et la SQ n'a pu se rendre sur les lieux suite à l'état déplorable de la route. Monsieur Lafrance nous informe qu'il entreprendra des mesures judiciaires d'ici peu afin d'obliger la Municipalité à entreprendre des travaux d'entretien de ce chemin.

Monsieur Stéphane Roy donne des explications supplémentaires à monsieur Lafrance relativement à ce qui a été entrepris dans les dernières semaines pour planifier des travaux sur le chemin Grandmont.

261-2014 – Entretien du chemin Grandmont – Lettre à envoyer à monsieur Yvon Lafrance relativement à la date prévu de début des travaux :

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité qu'une lettre devra être envoyée à monsieur Yvon Lafrance, l'informant des démarches de la Municipalité relativement à l'entretien du chemin Grandmont et des délais auquel il peut s'attendre avant qu'il y ait une intervention de la Municipalité.

Madame Jenny Lambert : chemin Nicolet-Falls. Voisin de la Terre à Joe. Demande conseil à la Municipalité afin de savoir quoi faire puisque des gens de la Terre à Joe circulent sur son terrain afin de se rendre aux chutes. Camping des 12 étapes a des règlements qui doivent s'appliquer sur les lieux. Demande que la Municipalité intervienne auprès du camping des 12 étapes afin que ceux-ci interdisent à leurs campeurs de ne pas circuler sur les terrains privés environnants. Les membres du Conseil de ville répondent à madame Lambert que la Municipalité n'a pas compétence pour obliger un particulier à mettre en place un règlement sur son terrain. Il faudra plutôt qu'elle demande à la SQ d'intervenir.

Transfert d'argent aux comptes budgétaire

Ce point est remis à la prochaine Assemblée publique.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Lalonde, directrice générale et secrétaire-trésorière pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Signé à Danville, ce 8 juillet 2014

Caroline Lalonde, directrice-général
Secrétaire-trésorière

262-2014-Liste des comptes à payer :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy, et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans la liste des comptes à payer et que soit procédé au paiement des comptes totalisant la somme de 262 855,42\$.

263-2014-Registre des chèques :

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Satre, et adopté à l'unanimité que soient acceptés les dépenses énumérées dans le registre des chèques émis, lesquels totalisent la somme de 120 801,52\$.

264-2014-Mesures disciplinaire – Employé # 0032 :

ATTENDU QU'un employé de la Municipalité a tenu des propos de nature à miner le lien de confiance entre lui et la Municipalité ;

ATTENDU QUE ces propos ont été publiés sur les médias sociaux ;

ATTENDU QUE la nature des propos tenus est de nature à contrevenir au code de déontologie des employés de la Municipalité de Danville en ce qu'il minent l'honneur attaché aux fonctions d'employés de la Municipalité et qu'ils manquent de respect envers les membres du Conseil municipal et peuvent ainsi laisser paraître un manque de loyauté envers son employeur ;

ATTENDU QUE le 25 juin, une rencontre disciplinaire a eu lieu entre l'employeur et l'employé en question ;

ATTENDU QU'avant la tenue de cette rencontre, les propos litigieux ont été retirés de la page Facebook de l'employé et que cela s'est effectué dès la demande de la Municipalité ;

ATTENDU QUE suivant la rencontre disciplinaire du 25 juin, des excuses et des remords ont été exprimé face aux membres du Conseil de ville présents et face à une employée qui a été impliquée dans le conflit ;

ATTENDU QUE le 25 juin, l'employeur a émis une lettre au dossier de l'employé ainsi qu'une suspension prenant effet immédiatement et ce, jusqu'à décision finale du Conseil de ville sur la sanction appropriée à accorder à l'employé ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé est à l'emploi de la Municipalité depuis 19 ans et que cet événement est sa première tâche au dossier ;

CONSIDÉRANT les remords exprimé par l'employé ;

CONSIDÉRANT le retrait immédiat des propos litigieux de la page Facebook de l'employé ;

CONSIDÉRANT qu'il faut apporter une sanction disciplinaire proportionnel aux gestes reprochés ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que l'employé soit réintégrer dans ses fonction à compter du 8 juillet 2014. Il lui est cependant demandé de faire des excuses publiques au Conseil de ville et à toute personne visée par les propos reprochés, de la manière que l'employé choisira, sauf par le biais des médias sociaux, dans les 30 jours de cette décision. A défaut, d'autres sanctions pourraient être appliquées.

265-2014-Autorisation à signer l'acte d'achat des terrains de la Mine Jeffrey ;

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. est actuellement en mode fermeture et qu'elle liquide ses actifs dans la région ;

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. possède des terrains sur le territoire de la Municipalité de Danville ;

ATTENDU QUE la Mine Jeffrey Inc. offre prioritairement certains de ces terrains à la Municipalité de Danville ;

ATTENDU QUE deux lots sont actuellement offerts à la Municipalité de Danville, à savoir les lots :

- # 4 079 245 : superficie de 39 237,3 m² ou 960 573,73 pi²
- # 4 077 644 : superficie de 90 551,5 m² ou 974 720,12 pi²

ATTENDU QUE le prix de vente fixé par Mine Jeffrey Inc. est de 0,02\$/pi², soit la somme de 38 705,88\$ pour une superficie totale de 1 935 293,85 pi²

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'acquérir ces terrains afin de conserver toutes ses possibilités de développement domiciliaire et d'extension de la zone urbaine de la Municipalité ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité QUE :

- La Municipalité accepte l'offre d'achat effectué par Mine Jeffrey Inc. ;
- Le paiement des lots à acquérir se fasse à partir du Fonds de développement durable
- La directrice générale, madame Caroline Lalonde, et le maire, monsieur Michel Plourde, soient autorisé à signer l'acte notarié tel que soumis aux membres du Conseil ;

Projet d'annexion entre la Ville de Danville et la Ville d'Asbestos – Avis de motion ;

Avis de motion est donné par madame Francine Labelle-Girard à l'effet que soit présenté à une séance subséquente du Conseil, un règlement décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville d'Asbestos, le tout conformément aux articles 126 et suivants de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q. c. O-9).

Offre d'achat de terrain – Nouvelle demande de madame Joanie Chaîné et Anthony Rioux-Paquet (terrain derrière le 123, rue Hémond) ;

Monsieur François Chaîné : il intervient relativement au dossier au nom de sa fille. Il indique que le terrain que sa fille désire acquérir ne serait pas adéquat pour la construction d'une rue. La directrice générale indique que dans une décision antérieure du Conseil de ville, il a été décidé qu'un droit de premier refus serait accordé à madame Chaîné et monsieur Rioux-Paquet si la Municipalité décide de vendre ce terrain. Dans l'intervalle, la Municipalité juge plus prudent de conserver ce terrain afin de se réserver toutes les options possibles relativement au développement du secteur. Monsieur Chaîné demande à ce que sa fille soit autorisée à entretenir le terrain, considérant que des arbres sont devenus dangereux en ce qu'ils menacent de tomber. Au niveau de la coupe des arbres, le conseil de ville mandate l'urbanisme, monsieur Oumar Dia, afin de décider si des arbres peuvent être coupés. Pour ce qui est de l'entretien du terrain, madame Chaîné et son conjoint peuvent le faire sans problème.

266-2014-Immeuble sis au 29-31, rue du Carmel – mandat à octroyer pour effectuer une étude de sécurité ;

ATTENDU QUE le 9 août 2013, le préventionniste de la Municipalité a constaté diverses anomalies relativement à l'immeuble sis au 29-31, rue du Carmel et qu'un rapport consignait ces anomalies a été envoyé au propriétaire de l'immeuble, monsieur Denis Giroux ;

ATTENDU QUE dans une lettre du 14 novembre 2013, le préventionniste recommande à la Municipalité de ne pas émettre de permis pour quelques activités que ce soit, sans avoir obtenu, au préalable, un rapport d'inspection effectué par un ingénieur reconnu en bâtiment ;

ATTENDU QUE cette lettre fait suite à diverses démarches de la Municipalité relativement à l'intégrité de la structure de l'immeuble sis au 29-31, rue du Carmel ;

ATTENDU QUE depuis l'envoi du rapport du préventionniste au propriétaire de l'immeuble, celui-ci a suivi certaines recommandations du rapport d'inspection, notamment au niveau de l'accumulation de matières combustibles qui avait été constatée au moment de la visite ;

ATTENDU QUE qu'à l'exception du ménage effectué à l'intérieur de l'immeuble, le propriétaire n'a effectué aucun autre des travaux recommandés au niveau de la structure de l'immeuble ;

ATTENDU QUE suivant diverses conversations que la Municipalité a eu avec le représentant du propriétaire de l'immeuble, monsieur Jean-Philippe Lamothe, il n'est pas de l'intention du propriétaire d'effectuer les travaux recommandés par la Municipalité ;

ATTENDU QUE depuis le rapport du 9 août 2013 et la lettre du 14 novembre 2013, il est possible de constater que la structure de l'immeuble c'est déplacée ;

ATTENDU QUE la Municipalité a des craintes objectives que l'immeuble finisse par s'effondrer ;

ATTENDU QUE l'immeuble a été construit sur pilotis au-dessus d'une rivière et qu'un effondrement de celui-ci pourrait occasionner un blocage au niveau de l'écoulement régulier des eaux, ce qui pourrait occasionner d'importantes inondations au centre-ville de la municipalité ;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité de poursuivre ses démarches afin d'obliger le propriétaire de l'immeuble à effectuer des travaux de réparations et/ou de démolition de l'immeuble sis au 29-31, rue du Carmel ;

ATTENDU QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit à son article 145.41 que la municipalité peut exiger, en cas de vétusté ou de délabrement d'un bâtiment, des travaux de réfection, de réparation ou d'entretien de celui-ci ;

ATTENDU QUE dans le cadre des procédures qui pourront être entreprises par la Municipalité, à défaut pour le propriétaire de l'immeuble d'effectuer les travaux demandés, il est nécessaire pour la Municipalité d'obtenir un rapport d'expertise qui vient faire état de la situation actuelle du bâtiment ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la directrice générale soit autorisée à octroyer un mandat à la firme EXP Inc. pour la confection d'un rapport d'expertise faisant état de la situation actuelle de l'immeuble, de son niveau de risque d'effondrement, ainsi que des travaux à réaliser sur celui-ci afin de le rendre conforme à la réglementation en vigueur.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

267-2014-Renouvellement du contrat de déneigement entre la Municipalité et le ministère des Transports du Québec – Déneigement des routes 116, 255 et 249 ;

ATTENDU l'offre de renouvellement du contrat de déneigement et de déglacage des routes 116, 255 et 249 soumis par le ministère des Transports du Québec ;

ATTENDU QUE la Municipalité tient à signifier au MTQ son intérêt à renouveler ce contrat, mais qu'elle a encore quelques interrogations quant aux différentes modalités du contrat ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par monsieur Stéphane Roy, et adopté à l'unanimité que :

- Le MTQ soit avisé de l'intérêt du Conseil à renouveler le contrat de déneigement et de déglacage pour la saison 2014-2015, incluant la clause de renouvellement pour deux années subséquentes ;
- Le Conseil souhaite discuter des périodes pré et post saison, ainsi que du montant offert pour le renouvellement du contrat avec le MTQ ;
- De mandater la directrice générale et le directeur des travaux publics afin de discuter avec les représentants du ministère des Transports du Québec relativement aux interrogations soulevées par le Conseil de Ville.

DEMANDES DIVERSES

268-2014-CPE Les petits soleils – Demande pour le partage des coûts de l'étude de faisabilité Mgr Thibault :

ATTENDU QUE la Municipalité a été approchée il y a quelques mois par le CPE des Petits Soleils afin d'évaluer la possibilité d'intégrer un CPE dans l'édifice du centre Mgr Thibault ;

ATTENDU QUE dans le cadre de ses discussions, madame Dominique Desharnais a mandaté la firme d'architecture Bourassa Maillé afin d'effectuer une étude de faisabilité ;

ATTENDU QUE dès le départ, il était entendu que l'ensemble des frais afférents à cette étude de faisabilité seraient assumés par le CPE des Petits Soleils ;

ATTENDU QU'aujourd'hui, le CPE des Petits Soleils demande à la Municipalité d'assumer la moitié de la facture pour cette étude de faisabilité ;

ATTENDU QU'aucune discussion à cet effet n'a eu lieu avec les membres du Conseil et que cette dépense n'était pas prévue au budget 2014 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par madame Francine Labelle-Girard, et adopté à l'unanimité de refuser d'acquitter les frais qui sont aujourd'hui réclamés par le CPE des Petits Soleils à la Municipalité.

Défi tête rasée LEUCAN - Demande de soutien pour une participante de Danville (madame Denise Gouin) :

ATTENDU QUE madame Denise Gouin participera au Défi Têtes rasées samedi le 12 juillet 2014 à Kingsbury ;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce défi, madame Gouin demande à la Municipalité de « commandité sa tête » afin de l'aider à amasser des dons pour la recherche et le soutien des enfants atteints du cancer ;

ATTENDU QU'il n'y a pas de proposeur pour cette résolution et qu'elle est par conséquent rejetée.

CORRESPONDANCES

- MTQ – Réponse à la demande d'installation d'un lampadaire devant l'immeuble du 1085, route 116 à Danville ;
- ADS – Lettre de remerciement suite à l'implication de la Municipalité pour le projet du parc-école ;

VARIA

269-2014 - Adoption du règlement 143-2014 intitulé « Règlement décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt au montant de 735 000\$ visant l'achat de terrain, l'acquisition de machinerie et d'équipements, l'amélioration de certaines infrastructures et la réfection de bâtiments, le tout remboursable sur une période de 10 ans » :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité QUE :

- Soit adopté le règlement numéro **143-2014** intitulé « **Règlement décrétant des travaux, des dépenses et un emprunt au montant de 735 000\$ visant l'achat de terrain, l'acquisition de machinerie et d'équipements, l'amélioration de certaines infrastructures et la réfection de bâtiments, le tout remboursable sur une période de 10 ans** » tel que lu à haute voix à la présente assemblée.
- La directrice générale soit autorisée à publier les avis requis par la Loi et à tenir un registre référendaire;
- La directrice générale soit autorisée à transmettre les documents requis au Ministère des Affaires municipales et de l'Organisation des Territoires pour fins d'approbation.

TOUR DE TABLE DES ÉLUS

Monsieur Patrick Dubois : bien tranquille au niveau du service incendie et la prévention se poursuit sur le territoire. Invite les citoyens à se procurer une passe au coût de 10\$ afin de financer les activités de Corridor vert. Le centre cycliste est officiellement ouvert. Au niveau du comité de Sécurité publique, il y a plusieurs projets en cours. Il y a actuellement un projet d'évaluation des lieux plus à risques au niveau des accidents sur le territoire de la Municipalité. Ce plan est effectué en collaboration entre le MTQ et le MSP. Il y aura un peu plus de patrouille sur le territoire prochainement, notamment suite à la série d'introduction par effraction constatée au cours des dernières semaines. Au niveau d'Alliance magnésium, le comité de surveillance mis en place a pour

but d'assurer l'acceptabilité sociale du projet. Monsieur le Maire donne des explications supplémentaires relativement au comité Alliance Magnésium.

Monsieur Patrick Satre : il a manqué la dernière réunion de l'étang Burbank car elle avait lieu en même temps que le caucus du conseil de ville hier soir. Au niveau de la corporation de développement économique, on voit que ça avance car il de la construction sur le bord de la route 116.

Madame Nathalie Boissé : mois de juin assez tranquille. La Municipalité a participé à un concours « Projet Kraft » afin d'avoir du financement pour un projet au niveau des loisirs dans la municipalité. Malheureusement, le projet de Danville n'a pas été sélectionné. Au niveau de la politique familiale, il y a eu une rencontre de préparation de la consultation publique. Il y a également eu une rencontre du comité informatique et une rencontre avec les gens du Projet Espace, laquelle rencontre avait pour objectif d'améliorer les pratiques de la municipalité au niveau de la gestion et de l'entretien de ses parcs. En ce qui concerne Transbestos, l'organisme travaille afin de donner à la MRC des Sources la compétence au niveau de la gestion du transport adapté, ce qui pourrait se traduire par une diminution des coûts pour Danville. Nouveau site web de Transbestos qui a été mis en ligne.

Monsieur Stéphane Roy : Il a assisté à une rencontre du comité de la voirie, ainsi qu'à une rencontre avec le ministère des Transport du Québec, rencontre qui avait pour objectif de renégocier les termes du contrat de déneigement que la Municipalité a avec le ministère pour le déneigement des routes 255, 116 et 249. Monsieur Roy a également assisté à deux rencontres qui avaient pour objectif d'évaluer les différentes possibilités au niveau de la collecte des matières résiduelles et collecte sélective. Finalement, des rencontres ont toujours lieu au niveau de la Corporation de développement économique de Danville afin de régler la location du condo industriel et la vente des terrains bordant la route 116.

Madame Francine Labelle-Girard : Elle a assisté à une rencontre relativement au renouvellement du site web de la Municipalité. Elle a également participé à une visite des bâtiments de la municipalité en compagnie des autres élus. Au niveau de l'OMH, suite à la démission de la directrice générale, madame Mercèdes Tourigny, le conseil d'administration de l'OMH a décidé de confier l'administration de celle-ci à l'OMH d'Asbestos. Finalement, madame Labelle-Girard revient sur une rencontre qui a eu lieu dans le cadre des Projets Espaces. Danville a été sélectionné comme projet pilote dans le cadre des Projets Espaces et à cet effet, nous avons eu du soutien au niveau de l'entretien des parcs municipaux. Deux jours de formation ont eu lieu : une avec la direction de la municipalité et une autre au niveau des employés de la voirie affectés à l'entretien des parcs. Au cours des 18 prochains mois, nous aurons du soutien afin de planifier l'aménagement d'un nouveau parc, ainsi que l'entretien des parcs existants.

Monsieur Michel Plourde : Monsieur le maire nous lit son rapport des activités mensuelles du maire, dont voici copie :

- Mercredi, 4 juin 2014 : Atelier de travail de la MRC sur le pacte rural ;
- Judi, 5 juin 2014 : 5 à 7 entre les membres des conseils de ville de Danville et d'Asbestos, ainsi que le personnel cadre des deux municipalités ;
- Samedi, 7 juin 2014 : Marche de la santé au parc du Centenaire de la ville d'Asbestos en compagnie de Caroline Lalonde, directrice générale, de Nathalie Boissé, conseillère et Chantale Dallaire, une employée de la Municipalité ;
- Dimanche, 8 juin 2014 : Présence au pic-nique bénéfique organisé par l'Académie du Carmel de Danville, en présence de Caroline Lalonde, directrice générale, Patrick Dubois, conseiller, Patrick Satre, conseiller et Jean-Guy Dionne, conseiller ;
- Lundi, 9 juin 2014 : Accueil des marcheurs du Compostelle québécois au centre cycliste Bertrand Turcotte. Les marcheurs partent de Beauvoir et se rendent à Ste-Anne-de-Beaupré à pied) ;
- Mercredi, 11 juin 2014 : Atelier de travail régulier de la MRC des Sources ;
- Rencontre spéciale concernant le 29-31, rue du Carmel en compagnie de monsieur Oumar Dia, urbaniste et inspecteur, monsieur Alain Roy, directeur du service incendie, monsieur Patrick Dubois, conseiller et monsieur Jean-Pierre Perreault, préventionniste ;
- Vendredi, 13 juin 2014 : Rencontre du comité multimédia en compagnie de monsieur Jean-Robert Bisailon, madame Chantale Dallaire, monsieur Oumar Dia, madame Francine Labelle-Girard, conseillère et madame Nathalie Boissé, conseillère ;

- Lundi, 16 juin 2014 : Rencontre du comité de diversité économique (consultation publique) ;
Pré-séance du Conseil de la MRC des Sources ;
Séance régulière du Conseil de la MRC des Sources ;
Rencontre avec madame Lucie Laroche, citoyenne, concernant le règlement du sinistre survenu sur la rue St-Louis en mars 2014 ;
- Mercredi, 18 juin 2014 : Atelier de travail et ajournement de la Ville de Danville ;
- Jeudi, 19 juin 2014 : Présence à la soirée « Villageoise » d'information sur le Sentier des 7 à l'Académie du Carmel ;
- Vendredi, 20 juin 2014 : Discussion téléphonique avec monsieur Ken Linseley, président de la Chambre de commerce de Danville, Vermont ;
- Samedi, 21 juin 2014 : Présence à la randonnée du président des Corridors verts, monsieur Michel Ducharme, en compagnie des membres du conseil d'administration de l'organisme ;
Présence à la visite d'une délégation de jeunes agriculteurs belges-flamands à la ferme de monsieur Stéphane Roy, en compagnie de ce dernier ;
- Dimanche, 22 juin 2014 : Rencontre avec le pasteur de la Trinity United Church ;
- Mercredi, 25 juin 2014 : Rencontre du Fonds local d'investissement de la MRC des Sources (comité du CLD des Sources) ;
Signature de documents notariés chez Me Pierre Corbeil ;
Rencontre disciplinaire avec le comité incendie, la directrice générale et le directeur du service incendie ;
- Vendredi, 27 juin 2014 : Rencontre avec des membres du conseil d'administration de l'Académie du Carmel en présence de la directrice générale ;
- Lundi, 30 juin 2014 : Rencontre avec madame Isabelle Lodge, représentante des communications du Symposium des Arts de Danville 2014 ;
- Jeudi, 3 juillet 2014 : Rencontre du conseil d'administration du CLD ;
Rencontre entre le maire et le maire suppléant, monsieur Jean-Guy Dionne ;
- Vendredi, 4 juillet 2014 : Inspection du fauchage sur le chemin Craig et le chemin de la Grande Ligne en compagnie de monsieur Mathieu Charland, directeur des travaux publics ;
Suivi des dossiers de voirie avec monsieur Mathieu Charland, directeur des travaux publics ;
Dîner avec madame Nicole Blais, brigadière dans le secteur du domaine Plein-Air/Pinard en compagnie de la directrice générale et du directeur des travaux publics ;
- Lundi, 7 juillet 2014 : Caucus
- Monsieur le maire mentionne également que la boîte vocale de l'hôtel de ville est maintenant bilingue.
- Monsieur le maire dépose également le rapport d'activité de monsieur Jean-Guy Dionne, conseiller, lequel ne pouvait être présent à la rencontre du 8 juillet 2014. Voici copie de ce rapport d'activité :
- Monsieur Dionne débute son rapport d'activité en mentionnant qu'il est très satisfait de la séance publique du 3 juin 2014 et qu'il est agréablement surpris de la présence d'un grand nombre de citoyens, lesquels semblent de plus en plus suivre les activités du Conseil de ville.
- Jeudi, 5 juin 2014 : Courte présence lors du souper spaghetti de la maison des jeunes car le même soir, il y avait également la rencontre avec le conseil de ville

d'Asbestos. Monsieur Dionne qualifie la rencontre avec Asbestos comme « le début d'un temps nouveau ». Les deux villes ont intérêt à trouver des points en commun et à travailler ensemble.

- Jeudi, 12 juin 2014 : Il y avait une rencontre du conseil d'administration de Corridor vert à laquelle il n'a pu assister ;
- Lundi, 16 juin 2014 : Rencontre du Projet-Espace (terrain de jeu).
- Mercredi, 18 juin 2014 : Atelier de travail et ajournement du Conseil de Ville. Monsieur Dionne n'a pu assister à la rencontre du Symposium des arts qui avait lieu également ce soir. Cependant, suivant cette réunion, il semble que le budget du Symposium soit très affecté par la réduction des subventions. Le président de l'organisme a décrété une réunion spéciale le 14 juillet en après-midi. Monsieur Dionne ne pourra assister à cette rencontre car il travaillera. Cependant, il prévoit que quelques demandes au Conseil de ville devraient suivre cette rencontre spéciale.
- Jeudi, 19 juin 2014 : Rencontre à l'Académie du Carmel des marcheurs du Sentier des 7. Projet très significatif pour Danville.
- Vendredi, 20 juin 2014 : Déjeuner à la Binnerie du Carré avec les marcheurs du sentier des 7 avant que ceux-ci ne reprennent leur marche vers Asbestos. Certains citoyens de Danville les ont accompagnés dans leur marche.
- Samedi, 21 juin 2014 : Ouverture officielle du centre cycliste (absent) ;
- Jeudi, 26 juin 2014 : Rencontre du comité de développement durable de Danville. Retour sur l'organisation de la journée verte : le comité est satisfait du déroulement de la journée et des notes ont été prises pour corriger certains détails pour l'an prochain. Il semble évident d'assurer une telle journée annuellement.
- Beaucoup de travail à venir pour le comité de développement durable : le comité travaille actuellement à l'étude d'une option compost pour Danville. Le Conseil de ville devra être rencontré prochainement afin de discuter de ce dossier. Le comité se penchera également sur l'octroi d'un contrat pour la collecte des déchets et recyclage puisque le contrat actuel arrive à échéance en janvier 2015 ;
- Samedi, 28 juin 2014 : Présence au salon funéraire de monsieur Normand Cournoyer, lequel a été très impliqué dans le cadre du Symposium des arts de Danville ;

Monsieur Jean-Guy Dionne indique également que son absence à la réunion du 8 juillet est dû au fait qu'il est parti à l'extérieur du pays, en vacances. Il sera de retour à Danville le 14 juillet 2014.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Francis Beauchemin : Il demande s'il serait possible d'accéder à l'ancienne source au bout de la rue de la Source afin de puiser de l'eau à cet endroit. Ce point sera discuté en atelier de travail puisque pour l'instant, les conseillers n'ont pas toutes les données en main afin de fournir une réponse à monsieur Beauchemin.

Madame Jenny Lambert : demande ce qui se passe avec le pont du chemin Craig. Monsieur Plourde indique qu'il a eu des discussions avec monsieur Gille Bourque. Un appel d'offre a été lancé par le MTQ et on est en attente pour le début des travaux. Le pont redeviendra à 2 voies et montera de 20 tonnes à 28 tonnes. Signalisation orange pour le 50 km heure. Madame Lambert s'inquiète de la possibilité qu'il y ait des faces à face et demande à la municipalité de modifier la signalisation aux abords du pont. Il lui est répondu que la Municipalité avait déjà eu plusieurs discussions avec le ministère des Transports du Québec relativement à la signalisation aux abords du pont du chemin Craig.

Monsieur Claude Allison indique qu'il a discuté avec monsieur Bourque récemment et que les travaux devraient débuter dans 1 mois. Monsieur Allison reparle de son opinion au niveau des fonctionnaires. Monsieur le maire indique qu'il a rediscuté avec monsieur Bourque suite à la courte réponse reçu par monsieur Allison relativement à sa demande pour une entrée sur la route 116. Réponse du MTQ : manque d'effectif à Richmond. La Municipalité a repris les discussions avec le MTQ afin de trouver une solution pour se faire autoriser des entrées de cours aux abords de la route 116. Dossier essentiel à régler afin de pouvoir poursuivre le développement économique déjà entrepris.

Monsieur Georges Demers : veut un suivi relativement au dossier des motoneiges. Monsieur Stéphane Roy, conseiller, lui répond que le club est à la recherche d'un nouveau sentier et que

normalement, l'an prochain il ne devrait plus y avoir de motoneiges qui circuleront sur le chemin Demers.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

270-2014 – Ajournement de l'Assemblée :

À 21h15, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard que la présente Assemblée soit levée.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.